

Colombes notre ville

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



SEMAINE DU GOÛT
La cuisine
centrale aux
fourneaux



ÉCONOMIE
Le chantier
Défense
Ouest

Logement : équilibre et mixité

www.colombes.fr

sommaire

4 En images

Le forum des associations

La journée du Patrimoine

La semaine de la mobilité

La journée du dahlia

12 Dossier

Le renouveau du logement colombien

20 La ville en mouvement

La classe pour enfants malades de Louis Mourier

La semaine du goût

24 Environnement

Énergie : la ville bon élève

25 Actus des villages

La vie dans vos quartiers

27 Vie économique

Le club Expansion sur le site de Défense Ouest

28 Sports

Hockey sur glace : un club résident à Colombes

29 Page jeunes

L'aide aux devoirs : c'est reparti !

31 Mémoire

Joli Moulin Joly

32 Tribunes libres

34 Infos pratiques



édito

Colombes notre ville



Nicole
GOUETA
votre Maire

Un toit pour tous à Colombes !

Madame, Monsieur, chers Colombiens,

Le logement est au cœur des préoccupations des Français et par conséquent des Colombiens.

Alors que pendant de longues années, Colombes offrait peu d'alternative entre le logement social (33 % des logements de la ville) et l'habitat pavillonnaire, **j'ai souhaité la mise en place d'un véritable parcours résidentiel** permettant à l'ensemble des Colombiens, quels que soient leurs revenus, de pouvoir se loger dans notre ville.

Le logement est l'un des trois piliers du plan de cohésion sociale impulsé par le ministre Jean Louis Borloo dans le cadre de la rénovation urbaine à laquelle je suis si attachée.

C'est la raison pour laquelle j'ai été amenée à repenser l'offre de logement existante à Colombes, afin de favoriser la mixité sociale.

C'est ainsi que nous avons soutenu en priorité nos organismes de logements sociaux afin qu'ils retrouvent un équilibre financier et puissent ensuite réinvestir dans le gros entretien délaissé depuis longtemps, tout en encourageant la construction de logements en accession à la propriété.

Grâce à la démarche volontariste de notre municipalité, la problématique du logement sous toutes ses formes et dans tous les villages de Colombes fait l'objet d'un suivi attentif, dans le cadre d'un observatoire de l'habitat spécialement créé par notre municipalité.

Les actions menées commencent aujourd'hui à porter leurs fruits et ces évolutions significatives bénéficient aux Colombiens : construction de logements accélérée, préservation et renforcement du secteur pavillonnaire, résultats très positifs pour le logement social et le logement privé à loyer maîtrisé, lutte contre l'habitat indigne et les « marchands de sommeil ». **Le programme est vaste et le projet ambitieux.**

Je vous invite à découvrir dans ce numéro, les efforts importants faits par la municipalité pour que la réelle mixité sociale qui se met en place constitue un élément de dialogue et de cohésion entre les quartiers, au bénéfice de tous.

Nicole GOUETA.

COLOMBESnotre ville

Hôtel de ville : 01 47 60 80 00 - Direction de la communication : 01 47 60 80 06

Directeur de la publication : **Nicole Goueta** - Directeur de la rédaction :

Bruno Pflieger - Rédacteur en chef : **Alexandre Garrabos**

Journaliste : **Antoine Chaplais**

Photos : **Julien Fortin et Françoise Mel** - Conception : **Idéecom**

Mise en page : **Morgan Noguellou**

Régie publicitaire : **CMP Espace multi-services**

Tél. : 01 64 62 26 00

Impression : **Desbouis-Gresil**

Tirage : 40 000 exemplaires



En cas de non-distribution du Cnv, veuillez contacter Jean-Philippe Chaud au 01 47 60 82 13.

Vidéosurveillance : la ville de Colombes est équipée d'un système de vidéosurveillance par caméras reliées à la police municipale et permettant de surveiller la circulation et les lieux publics. Communiqué publié conformément aux dispositions légales dans chaque numéro de Colombes notre ville.

■ Supplément Sortir à Colombes

L'agenda culturel, sportif et de
loisirs de la ville de Colombes.

Jumelage

■ Visite de nos amis « Frankenthaliens »



Une délégation d'habitants de la ville de Frankenthal, emmenée par Otto Gering, responsable allemand du jumelage entre la ville palatine et Colombes, a été accueillie le 4 septembre dernier en mairie par Nicole Goueta. De passage à Paris, la vingtaine de touristes allemands a en effet profité de son court séjour en France pour découvrir notre ville et ses évolutions, l'occasion de renforcer les liens qui unissent les deux communes depuis presque cinquante ans, le premier acte de jumelage datant de 1958.



Une rentrée tout sourire.

Près de 9 000 petits Colombiens sur le chemin de l'école

Le 31 août dernier, près de 9 000 enfants d'élémentaires et de maternelles ont repris le chemin de l'école. Avec huit ouvertures de classes, la mise en place d'animations éducatives autour du développement durable, la poursuite des efforts en matière d'informatisation et le lancement de la réhabilitation du groupe scolaire Marcelin Berthelot, l'année 2006-2007 confirme la politique volontariste engagée par la municipalité en matière d'éducation. Une réalité que Nicole Goueta, maire de Colombes et son adjointe Leila Leghmara, en charge de la Vie scolaire, ont pu constater en ce jour de rentrée sur le terrain, lors de leur traditionnelle tournée des établissements scolaires.

PRÉVENTION ROUTIÈRE : PERMIS DE BONNE CONDUITE



Mourad Ali, aux côtés de Jacques Teyssier, a reçu les félicitations de Brigitte Mayet et Corinne Fehr adjointes au maire respectivement déléguées à la Sécurité routière et au Contrat de ville.

Ils étaient quatre Colombiens en lice. Et, c'est finalement Mourad Ali, un jeune garçon âgé de dix-sept ans qui, le 29 août, à Villeneuve-la-Garenne, a reçu des mains de Jacques Teyssier, président du comité départemental de la Prévention routière, le précieux sésame lui assurant le financement de son futur permis de conduire.

Cette gratification honorifique et financière fait suite à un stage de conduite initié en août dernier par la Prévention routière, en collaboration avec la police nationale dans six villes du département. Une première à Colombes qui a réuni, lors des épreuves qualificatives, plus d'une vingtaine de jeunes gens (cf. Cnu septembre 2006).

Forum des associations : un amour partagé !



Colombes aime ses associations, les Colombiens aussi !

Les 9 et 10 septembre derniers, le 8^e Forum des associations, devenu désormais un rendez-vous annuel, fut une nouvelle réussite. Culture, sport, actions humanitaires, social, environnement ou santé, il y en avait pour tous les goûts ! Sans relâche, présidents, animateurs ou simples bénévoles des 162 associations présentes à l'Avant-Seine ont accueilli avec le sourire et dans la bonne humeur les Colombiens venus très nombreux partager leurs expériences et leur quotidien. Plusieurs milliers de personnes ont ainsi arpenté les allées du Forum avec la même ferveur, samedi et dimanche, pour des informations, des conseils ou des inscriptions, certains proposaient même leurs services !

Paroles de Colombiens

■ Quentin et Fabienne Aspe et leurs trois enfants



« Nous avons emménagé à Colombes il y a tout juste un an. Avec ma femme et mes enfants, nous profitons du Forum pour glaner le maximum d'informations sur les activités proposées par les associations de la ville. Le fait que tout soit centralisé en un même lieu nous facilite grandement la tâche. Activités sportives, culturelles ou bénévolat, nous n'avons pas d'idées préconçues. Si nous sommes convaincus par le discours ou les actions d'une ou plusieurs structures associatives, il se peut même que nous nous inscrivions dès aujourd'hui ».

■ François Treich, responsable opérationnel local de la Protection civile



« Ce type d'événement est une formidable occasion de faire découvrir nos activités au plus grand nombre. Si les gens sont admiratifs, beaucoup d'entre eux ont encore quelques réticences à franchir le pas du bénévolat. La protection civile, ce n'est pas un simple passe-temps, c'est un véritable engagement ! Alors, si nous arrivons durant le week-end à convaincre un ou deux bénévoles de nous rejoindre, ce sera déjà beaucoup. Paradoxalement, nos

formations aux « premiers secours » sont prises d'assaut. Les visiteurs du Forum remplissent à eux seuls trois ou quatre de nos sessions annuelles. Il y a un vrai engouement de la population autour des gestes qui sauvent ».

Protection civile, contact : 01 42 42 74 04 ou 06 62 13 73 41.

Renseignements pour les formations à l'AFPS (attestation des premiers secours) au 06 60 89 37 50.

En marge du Forum

■ Dedans, mais aussi dehors



Sur la place de l'Avant-Seine, les animations culturelles et sportives, initiées par la ville et ses associations (ici en photo : le groupe de hip-hop 9.2 Style), ont attiré tout au long du week-end un nombreux public.

Parallèlement, le petit centre de loisirs, qui se proposait d'accueillir les enfants des visiteurs n'a jamais désempé. Le Forum a plu, ses à-côtés aussi !

■ Tous connectés

Cette année encore, le public a pu déambuler dans les allées de l'Avant-Seine autour d'espaces ludiques et informatifs avec une nouveauté cette année : la possibilité de bénéficier de connexions WIFI au coeur même du Forum.

Semaine européenne de la mobilité

La ville s'engage pour le développement durable ! Tel fut le mot d'ordre de la semaine européenne... et colombienne de la mobilité qui s'est déroulée du 17 au 23 septembre.

Promotion des transports doux et respect de l'environnement étaient au programme des nombreuses animations, démonstrations et autres séances d'initiation.

Un questionnaire à la main et avec la participation des commerçants du centre-ville, 120 enfants des centres de loisirs élémentaires de la ville sont, quant à eux, partis à la découverte des transports non-polluants. Toute une aventure !



Petit arrêt « questionnaire » chez les commerçants.



Lorenzo, Fatima et Clément, une génération qui sauvera peut-être la planète...

« Il faut recycler la pollution, c'est ce qu'on a appris toute la journée et qu'on avait déjà vu en classe l'an dernier, ce qui est très bien parce qu'il faut faire attention à la planète ! » nous affirme Clément. Et Fatima d'ajouter : « et y'en a marre d'en voir qui jettent des papiers ou des cannettes par terre ! ».

Des dahlias nommés « Colombes » et « Frankenthal »



Nicole Goueta et Karl-Ernst Gehrke inaugurent les dahlias « Colombes » et « Frankenthal ».

Le 23 septembre, dans le square Auguste Renoir, en présence du premier adjoint au maire de Frankenthal, Nicole Goueta a baptisé deux nouveaux dahlias des noms respectifs des deux villes jumelles. Ce sont les Colombiens, au printemps dernier, qui avaient choisi les couleurs des deux fleurs, dans les tons orangés, qui font désormais partie de la grande famille du dahlia. À noter que le dahlia « Colombes » participera au concours international du dahlia organisé à Paris dans les jours prochains.

Festival des Arts et du Cirque

■ Du jamais vu au parc Lagravère !



Insectes géants, échassiers costumés, fanfares et compagnies spécialistes du théâtre de rue... c'est dans une ambiance aussi étrange que festive et sous un ciel qui prit successivement toutes les couleurs de l'arc-en-ciel que les Colombiens ont participé nombreux au festival des Arts et du Cirque qui faisait étape au Parc Lagravère le 17 septembre dernier, avant de continuer ailleurs son étonnante cavalcade !

Le voyage au Maroc des maires d'Ile-de-France



La délégation s'est rendue à Essaouira où elle a rencontré le gouverneur de la province, Abeslam Bikrate et a pu visiter l'alliance franco-marocaine soutenue par la sem-coopération 92.



Réception de la délégation en mairie de Marrakech

L'AMIF (Association des maires d'Ile-de-France) a organisé son voyage d'études annuel au Maroc, auquel a participé Nicole Goueta, maire de Colombes. La délégation était notamment composée de son président Claude Pernès, maire de Rosny, Patrick Balkany, député-maire de Levallois, Gilles Catoire, maire de Clichy, Philippe Kaltenback, maire de Clamart, Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, Eric Raoul, député maire du Raincy. Le thème était « le management des collectivités locales marocaines ». La délégation a été reçue par le maire de Marrakech, Omar El Jazouli, l'ambassadeur de France au Maroc, Jean-François Thibault et le consul général de France, Jean Wiet.

La flamme du souvenir



Un moment émouvant de recueillement et de respect.

Le 21 septembre dernier, en présence de Marcel de Picciotto, adjoint au maire en charge des anciens combattants, la section de l'UFAC (Union française des anciens combattants) de Colombes a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, au pied de l'Arc de Triomphe. Présent également en ce jour du souvenir, le jeune Thibault Sudres, représentant du Conseil communal des jeunes.

Journées du patrimoine



■ pari réussi

Ils ont été nombreux (près d'un millier de Colombiens) à participer, les 15, 16 et 17 septembre derniers, à la 23^e édition des « Journées européennes du patrimoine ». Durant tout le week-end, le public mais aussi les scolaires, le vendredi, dans le cadre des enfants du patrimoine (cf. photo), ont découvert ou redécouvert leur commune à travers des expositions, conférences et visites concoctées par la direction du Patrimoine de la ville.



Logement social, copropriété, Équilibre et mixité



1 600 logements construits dont 300 maisons individuelles, 400 permis de construire pour extension ou surélévation, 300 logements sociaux réattribués... depuis 2001, Colombes s'est engagée dans une politique du logement entièrement réinventée, la volonté de se moderniser et de changer d'image allant de pair avec un désir d'équilibre et de mixité sociale.

Amélioration du logement social et privé, diversification de l'offre, rééquilibrage au sein des quartiers, sauvegarde du tissu pavillonnaire sont, dans ce but, autant de moyens mis en œuvre par la ville et tous ses services.

**zone pavillonnaire
du logement**

Question à...



Yann Chevalier,
directeur
général de
Colombes
Habitat
Public

Après cinq années de redressement, quels sont les projets de Colombes Habitat Public pour satisfaire ses locataires et éviter les errements du passé ?

D'abord, il s'agit d'intensifier l'effort de travaux. Après avoir totalement remboursé les 17,5 millions d'euros de déficit trouvés en 2001, nous pouvons consacrer beaucoup plus de moyens aux travaux dans nos immeubles. En 2006, le budget travaux a ainsi déjà été augmenté de 40 % par rapport à 2005. Cet effort continuera.

Ensuite, il faut améliorer et garantir un service de qualité. Le déploiement de gardiens logés va se poursuivre. Par un meilleur contrôle et une formation renforcée, la qualité des prestations quotidiennes sera améliorée. De nouvelles petites opérations de logements sont également engagées.

Enfin, il faudra préserver la bonne santé financière de l'organisme, car pour réaliser de belles choses, il faut maîtriser les charges et être assuré de ses ressources. En particulier, l'endettement, déjà réduit de plus de 13 % depuis cinq ans, va encore diminuer de 10 % jusqu'à 2010.

L'effort considérable déployé depuis cinq ans me rend confiant sur la bonne réalisation de ces projets.



Ravalée en 2006, une des résidences de Colombes Habitat Public, avenue Henri-Barbusse.

17 MILLIONS D'EUROS REMBOURSÉS ET 270 LOGEMENTS DÉJÀ RÉHABILITÉS !

La grande réhabilitation du logement social

Pour commencer : un bilan nécessaire. Entre 2001 et 2005, l'OPHLM et la Semco ont remboursé le total d'un déficit cumulé qui se montait fin 2000 à plus de 17 millions d'euros – grâce au plan de redressement signé en juin 2001 par la nouvelle majorité municipale et les présidents des deux organismes OPHLM et Semco, Cécile Barthe et Arnold Bauer. Dans le même temps, l'endettement des deux structures a été réduit de 13,4 %, les loyers ont suivi la courbe de l'inflation (augmentation à minima) et le montant annuel alloué aux grosses réparations est passé de 2 à 4,34 millions d'euros.

Leurs finances assainies et leur gestion désormais placée sur de bons rails, les deux organismes se sont regroupés en début d'année sous la bannière de **Colombes Habitat Public** qui poursuit et confirme l'œuvre engagée à laquelle se consacrent au quotidien les 210 personnels de l'organisme. Derniers chiffres en date : le nombre de logements vacants était tombé à 208 en juin dernier (406 en mars 2001), y compris ceux gardés libres pour permettre les réhabilitations (42), et les gardiens d'immeubles sont désormais 106 (63 en 2001) dont 70 logés sur leur lieu de travail (44 en 2001) pour une meilleure qualité de service aux locataires qui s'en félicitent.

Pour ce qui est des **réhabilitations**, l'engagement pris en juin 2001 sera tenu. 270 logements ont déjà été réhabilités, 190 sont en cours, 115 vont être engagées très prochainement et 368 sont à l'étude avant d'être soumis aux locataires. Autant de motifs de satisfaction qui permettent à Colombes Habitat Public d'ouvrir une nouvelle ère qui profitera en premier lieu à tous ses locataires mais aussi à tous les Colombiens.



Réunion de proximité à l'école Jean-Jacques Rousseau

Rappelons que l'organisme gère plus de 80 % des 11 173 logements sociaux que compte la commune, les 20 % restant étant répartis entre 10 autres bailleurs sociaux.

LOGEMENT SOCIAL

Le maire à votre écoute



Réunion de proximité au gymnase des Fossés-Jean.

Les réunions de proximité ont commencé.

Elles ont pour but de présenter aux locataires des 9 200 logements gérés par Colombes Habitat Public, le travail entrepris, les améliorations apportées et les projets en cours, mais aussi de débattre et d'écouter les remarques des locataires, leurs suggestions et demandes. Les deux premières se sont déroulées au gymnase des Fossés-Jean et à l'école Jean-Jacques Rousseau. Les locataires s'étaient déplacés en nombre, signe de leur intérêt et de l'espoir qu'ils placent dans la gestion de leur bailleur social. Les questions ont été nombreuses, autant de sujets [cf. questionnaire], autant de demandes

que Nicole Goueta, maire de Colombes, Cécile Barthe, présidente de Colombes Habitat Public et adjointe au maire déléguée au logement, Véronique Vignon, adjointe déléguée à la vie des quartiers et Yann Chevalier, directeur général de Colombes Habitat Public, ont écouté avec attention afin d'y apporter les meilleures réponses possibles. Et Nicole Goueta de rappeler que les efforts faits par la ville et Colombes Habitat Public ont des effets dans la durée et que tout ne peut être réglé en un jour. Mais les finances désormais durablement assainies, les travaux et autres améliorations vont pouvoir s'accroître.

Focus

■ Un questionnaire important

Tous les locataires de Colombes Habitat Public ont reçu ou recevront dans les prochains jours un questionnaire dont le but est d'identifier au mieux leurs besoins et leurs aspirations afin d'améliorer leurs conditions de vie. Sur les deux premières réunions, près de 200 foyers ont répondu, ce qui permet déjà de dégager des préoccupations majeures : le fonctionnement des ascenseurs, l'entretien et la propreté, la nécessité de commerces de proximité et de plus de transports en commun pour desservir le centre-ville, le stationnement, la sécurité (avec une présence accrue de la police municipale) et l'éclairage public. Concernant les logements, ce sont les sanitaires et les fenêtres qui arrivent en tête des demandes. Par ailleurs, les réponses font état d'améliorations significatives quant à l'activité du gardien, l'entretien des parties communes et des espaces verts, l'information et la communication aux locataires et la gestion des déchets ménagers. Aidées de ces informations directes, les équipes de Colombes Habitat Public vont pouvoir continuer à travailler pour améliorer les conditions de vie des locataires.

Rencontre

Michèle, Chantal et Martine, locataires au 11, rue Jules Michelet



« Nous habitons ici depuis 20 ans, 30 ans pour Michèle, et c'est vrai que nous sommes obligées de reconnaître que les choses bougent en ce moment. Notre gardienne est une très bonne gardienne, les coursives et les ascenseurs ont été refaits, et puis toutes les fenêtres des chambres et des cuisines, mais pour les baies vitrées il faut attendre l'an prochain. C'est comme pour la voie réservée aux pompiers entre notre immeuble et le Lederc, trop de voitures s'y garent et cela fait du bruit, mais on nous a promis d'ici la fin de l'année des bornes pour empêcher le stationnement. Nous, on est locataires, alors bien sûr on trouve que ça ne va pas assez vite mais on voit bien que c'est sur la bonne voie et que les gens de Colombes Habitat Public sont à notre écoute ».

La volonté de sauvegarder la zone pavillonnaire



Colombes restera la première ville pavillonnaire des Hauts-de-Seine

300 permis de construire de maisons individuelles

neuves délivrés depuis avril 2001, et 414 permis de construire pour extension et surélévation ! Les tissus pavillonnaires vont bien continuer à occuper les trois-quarts du territoire colombien, continuant à faire de notre ville la première zone pavillonnaire des Hauts-de-Seine. La municipalité entend en effet tout faire pour sauvegarder cette spécificité qui est aussi une

richesse. Mais sauvegarde ne signifie pas immobilisme et il faut également permettre à cette spécificité urbaine d'évoluer en fonction des modes de vie et des aspirations de ses habitants. Une étude inédite est donc en cours, qui a deux objectifs : établir un diagnostic et une typologie des tissus pavillonnaires, et repérer les dysfonctionnements afin d'adapter la réglementation et de valoriser ce patrimoine colombien.

46 pavillons neufs rue Jean Jaurès

Facette méconnue du logement social colombien, le groupe de maisons individuelles de la rue Jean-Jaurès, construites pour les J.O de 1924, connaît une deuxième vie. De tailles variées mais inadaptés aux normes de confort d'aujourd'hui, ces pavillons étaient d'un autre temps, même s'ils conservaient un certain charme. Leur démolition-reconstruction réalisée par la SA d'HLM Efidis, avec comme objectif parfaitement atteint de recréer un ensemble architectural cohérent, constitue un exemple dont la ville se félicite. La moitié de cette opération a déjà été effectuée et les anciens locataires relogés sur place dans des conditions de confort optimales. La seconde tranche est en cours de réalisation.



■ Une étude sur le tissu pavillonnaire : pourquoi ?

L'importance des tissus pavillonnaires colombiens vaut à notre ville l'appellation de « Ville aux 9 000 pavillons ».

Ces quartiers pavillonnaires sont en constante évolution, par constructions, modifications ou extensions, et même si la zone pavillonnaire s'est en grande partie constituée au cours des années 1920 et 1930, elle a continué à se diversifier au cours du temps. De ce fait, les constructions revêtent des aspects architecturaux variés, cette diversité se trouvant renforcée par la contrainte propre à chaque terrain. La municipalité entend conserver cette richesse mais sans la figer et en lui permettant d'évoluer en fonction des modes de vie et des aspirations des habitants. Une étude est donc en cours avec deux objectifs :

- Établir un diagnostic et une typologie des tissus pavillonnaires déclinée selon l'historique, la date de construction, l'architecture, le paysage... un travail de recherche et d'analyse qui n'a jusqu'à présent jamais été mené.
- Dresser un bilan de l'application aux tissus pavillonnaires du POS (Plan d'occupation des sols) actuel pour repérer les dysfonctionnements, analyser le résultat et les effets de la réglementation sur ces secteurs afin de dégager des propositions d'adaptation des règles en vue des améliorations à apporter.



Un observatoire de l'Habitat

Dès le début 2007, un Observatoire de l'habitat verra le jour à Colombes. Il s'agit là d'un outil d'aide à la décision qui permettra d'anticiper et d'évaluer la politique locale de l'habitat développée par la ville. Des professionnels du logement et de l'habitat se réuniront ainsi régulièrement, lors de séminaires sous l'impulsion du maire, afin de débattre et d'envisager les solutions aux différents problèmes observés. La naissance de cet observatoire va se faire parallèlement à la modernisation de l'informatisation de la direction du Logement et de l'Habitat afin de rendre un meilleur service aux administrés.

Il existe par exemple à Colombes de nombreux ménages, souvent parmi les plus défavorisés, qui vivent encore dans des logements privés dégradés (indécents, voire insalubres). Suite à ce constat, la ville a renforcé ses actions pour lutter contre l'habitat privé dégradé et un « programme » d'éradication de l'habitat indigne a été lancé. Ainsi, l'étude pré-opérationnelle d'OPAH de renouvellement urbain qui vient de démarrer sur 3 secteurs comporte un volet majeur sur le traitement de l'habitat vétuste et inconfortable. La ville a d'autre part développé un partenariat fort avec les services de l'État (DDE, DDASS, préfecture), l'ADIL 92, les services sociaux (CCAS, CVS) pour lutter et prendre en charge plus efficacement les signalements de mal logement. Des actions sont également dirigées vers les hôtels meublés ou « marchands de sommeil », notamment pour qu'ils se mettent en conformité avec les règles minimales d'habitabilité et la réglementation sur la légionellose.

L'ensemble de ces actions doit permettre d'agir sur l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie des Colombiens.

RENCONTRE

Un nouveau chargé de mission « copropriétés »



Morad Charrouf nous parle de ses nouvelles fonctions au sein de la direction de l'Habitat et du Logement.

« Mon rôle est celui d'un intermédiaire, un relais entre les différents acteurs qui interviennent autour des immeubles en copropriété. C'est d'abord un rôle de conseil, d'information sur tous les dispositifs d'aide aux copropriétés qui existent et d'orientation vers l'ADIL 92 ou les associations de défense des copropriétaires. Notre but est d'éviter les situations de blocage ou de dégradation mais aussi d'appeler chacun au respect des lieux, des règles de vie communautaires, et de toutes les obligations liées au statut des copropriétaires. Médiateur entre le syndic, le conseil syndical, les copropriétaires, les

locataires, les fournisseurs, je vais également œuvrer afin de repérer les immeubles en situation de fragilité financière ou technique, en essayant de mener une action préventive, le plus en amont possible.

La copropriété, qui concerne une population colombienne significative, est un domaine d'investigation à fort enjeu que la ville a souhaité mettre en avant. En effet, très rares sont les villes d'Ile-de-France à avoir créé ce type de poste au sein de leurs services, c'est une avancée très significative ».

Vous pouvez rencontrer M. Charrouf lors des nouvelles permanences mises en place au sein de la direction de l'Habitat et du Logement, 24 avenue du maréchal Joffre. Elles débutent le 11 octobre et se tiendront les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois, sur RDV uniquement, tél. : 01 47 60 81 86.

En chiffres

L'OPAH du centre-ville a duré **4 ans**, elle a engendré **5 millions d'€** de travaux, mobilisé **785 000 €** de financements publics, permis d'améliorer **41 immeubles** et **99 logements** et permis la remise sur le marché de **20 logements vacants**.

À savoir...

■ Le Pacte Arim des Hauts-de-Seine



est une association de professionnels et de bénévoles qui aide les propriétaires et les locataires à réaliser leurs projets de travaux d'amélioration ou d'adaptation de

leur logement ou immeuble, en mobilisant notamment les aides existantes. Le nombre de dossiers ouverts annuellement par le Pacte Arim est passé à 140 (en moyenne) depuis 2002, contre 85 entre 1998 et 2001.

Depuis le début du mois d'octobre, les permanences sont désormais assurées au sein de la direction de l'Habitat et du Logement, 24 rue du Maréchal Joffre, les mardis de 9h30 à 12h et les jeudis de 14h à 16h30.

L'équipe est joignable à ces mêmes horaires au 01 47 60 82 11.

■ L'ADIL 92



propose gratuitement au public une information complète, objective et personnalisée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement.

À Colombes, des permanences sont assurées à la Maison de la Justice et du Droit, 18 place Henri Neveu, les 2^e et 4^e mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous.
Tél. : 0 820 16 92 92

VALORISATION DE L'HABITAT PRIVÉ ANCIEN

Les réussites de l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH)



Des exemples de travaux réalisés avec l'aide de l'OPAH.

Débutée en janvier 2002 et

prolongée du fait de son succès jusqu'en décembre dernier, l'OPAH du centre-ville avait pour objet d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux dans leur logement ou immeuble afin d'améliorer leurs conditions d'habitat. Ces quatre années constituent un succès incontestable, comme en attestent les chiffres ci-dessus. En plus du montage et du suivi du dossier, la ville arrive en deuxième position pour ce qui est du montant des subventions accordées (28 %), derrière l'ANAH* (47 %) mais devant le Conseil général (22 %) et le Conseil régional (3 %). Locataire, propriétaire bailleur ou propriétaire occupant, rappelons que chaque situation permettait d'en bénéficier, les propriétaires occupants représentant

cependant 71 % des dossiers, dont près du tiers n'était pas imposable sur le revenu. Au-delà de l'aide directe, l'objectif de l'OPAH était aussi d'enclencher un dynamisme de réhabilitation du parc privé sur l'ensemble de la ville. Là encore, c'est chose faite, comme en attestent les résultats du Pacte Arim (cf. ci-contre).

Une étude pré-opérationnelle est en cours sur trois nouveaux secteurs : Brossolette, les Vallées et le Plateau en vue du lancement d'une prochaine OPAH de renouvellement urbain (OPAH-RU) pour les années à venir.

*Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

Un objectif de mixité sociale

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine touchant les quartiers des Grèves, Bouviers, Fossés-Jean et Ile Marante, un des objectifs est de favoriser l'émergence d'une mixité sociale par la diversification de l'offre de logements. S'appuyant sur le Plan de Cohésion sociale, la ville souhaite donc proposer des types de logements jusqu'alors absents de ces quartiers : locatif intermédiaire, locatif libre, accession libre et accession sociale à la propriété.

Passée entre l'État et la ville, la Convention Habitat/Activité vise, quant à elle, à équilibrer les créations de surfaces destinées aux activités et celles destinées au logement. De plus, en consacrant 10% de ces surfaces au logement social, la ville de Colombes a tenu à remplir les objectifs fixés.

Dans le cadre d'une politique foncière volontariste, la ville exerce également son droit de préemption afin d'augmenter l'offre de logement social dans des



**Du logement social
avenue Henri-Barbusse.**

secteurs où elle était faible ou absente. Il en est ainsi par exemple sur l'avenue Henri Barbusse ou dans le quartier des Vallées dans de petites unités rénovées.

En aparté



Dans cette constante volonté de mixité sociale, soulignons la double volonté de la ville de permettre l'accession à la propriété dans les quartiers d'habitat social ainsi que l'accession sociale à la propriété, notamment dans les secteurs de l'Ile Marante et de la ZAC de la Marine. Des études sont actuellement en cours afin de rechercher les moyens de donner aux Colombiens le choix de logement le plus ouvert possible.

Une diversification de l'offre en logements neufs



Le Clos d'Alembert, avenue Stalingrad.

Pendant longtemps, à Colombes, l'offre en logement se réduisait à un choix entre de grands immeubles de logement social et l'achat de pavillons. Désormais, il existe une multiplication de l'offre résidentielle avec un entre-deux constitué d'immeubles de taille réduite comportant un nombre limité de logements.

Exemple de ces nouvelles réalisations : le Clos d'Alembert, réalisé avenue Stalingrad par Icade-Capri (filiale immobilière de la Caisse des Dépôts), une

résidence en accession libre qui comporte 75 logements. Citons également la Villa Colbert, située au Petit-Colombes, rue Gabriel-Péri et réalisée par la société Eiffage. Il s'agit là d'une résidence de 49 logements. Dans les deux cas, la majorité des acquéreurs sont des Colombiens, très demandeurs de ce type de programmes immobiliers qui, auparavant, n'existaient pas ou peu du fait des choix de la précédente équipe municipale.

LA CLASSE POUR ENFANTS MALADES DE LOUIS MOURIER

Des élèves comme les autres

Rentrée scolaire... en pédiatrie !

Marie, Élisabeth et Laura*, comme 16 000 de leurs camarades scolarisés à Colombes, ont repris le chemin de l'école. Pour eux pas de bus à emprunter ou de route à traverser, leur classe se trouve... au bout du couloir. Ils font en effet partie des 500 élèves qui fréquentent tout au long de l'année « la classe pour enfants malades » de l'hôpital Louis Mourier.

Située dans l'aile sud du service de pédiatrie, cette salle de classe un peu particulière existe depuis les années 70, date de la construction de l'établissement hospitalier. Elle est née de la volonté commune de l'Éducation nationale, de l'assistance publique des hôpitaux de Paris et de la ville de Colombes d'offrir la possibilité aux jeunes enfants et adolescents hospitalisés à Colombes de conserver un lien social avec l'école. « À leur âge, être scolarisé est fondamental, l'école fait partie intégrante de leur environnement, c'est ce qui les raccroche à la réalité », explique Emmanuelle Feytout, l'enseignante en charge de la classe.

En moyenne, les effectifs n'excèdent jamais dix élèves : « L'hospitalisation n'est qu'une étape, ils restent au maximum trois semaines dans le service, l'idée, c'est qu'ils retrouvent au plus vite, si cela est réalisable, leur école d'origine ». C'est pourquoi tout est réuni



500 élèves fréquentent tout au long de l'année la classe de Louis Mourier.

durant ces matinées d'enseignement, pour que l'enfant échappe à sa maladie et vive sa scolarité le plus « normalement » possible. « Malgré les lacunes accumulées au fil des hospitalisations, un enfant qui a un bon rapport avec l'école arrivera toujours à avancer, quel que soit son rythme », souligne l'enseignante. Bref, ce sont tout simplement des élèves comme les autres !

* Les prénoms ont été modifiés et les visages masqués afin de respecter l'anonymat des enfants.

■ Un partenariat étroit entre la ville et l'hôpital

Du lundi au vendredi, chaque matin, les enfants malades sont accueillis dans une salle qui leur est entièrement dédiée. La classe fonctionne à « l'ancienne », Emmanuelle Feytout assurant l'ensemble des enseignements de la maternelle à la terminale. Grâce aux financements de la ville, les élèves bénéficient d'une bibliothèque complète recensant de nombreux manuels scolaires mais aussi d'équipements informatiques, de mobiliers et de matériels modernes.

Inscriptions sur les listes électorales

Au printemps prochain se dérouleront les élections présidentielles suivies des élections législatives. Afin que la démocratie puisse s'exprimer pleinement, il est important de voter. Pour ce faire, si vous avez déménagé, même à l'intérieur de Colombes, si vous n'êtes pas encore inscrit et que vous avez déjà 18 ans ou que vous atteindrez cet âge avant le 28 février 2007, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006, à l'hôtel de ville ou dans les mairies de proximité. Alors n'attendez pas, inscrivez-vous dès maintenant. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte en mars 2007.

■ Renseignements au 01 47 60 80 20.

17^E ÉDITION DE LA SEMAINE DU GOÛT

À la découverte des cinq continents

En chiffres

La cuisine centrale et ses **41 agents** (dont 9 cuisiniers), c'est **7 000 repas par jour** servis dans les **38 écoles** de la commune, la restauration du self municipal, les crèches, les foyers retraités, les réceptions, mais c'est aussi... la Semaine du goût.

Interview

Alain Dochez, chef de production à la Cuisine centrale



« La Semaine du goût nous donne l'opportunité de travailler de nouveaux produits et de sortir des sentiers battus. Quel que soit le plat réalisé (exotique ou plus traditionnel), c'est le respect du goût de l'enfant qui prime. Chacun apporte son savoir-faire à la recette, on profite de l'expérience de tous même si à la fin c'est moi qui tranche ! »

Face à la cuisine formatée que proposent aujourd'hui l'agro-alimentaire et la grande distribution, j'espère que ce genre d'événement mais aussi notre travail au quotidien susciteront la curiosité des enfants et participeront un peu à leur éducation culinaire ».

Bien manger et se faire plaisir en mangeant, c'est important !

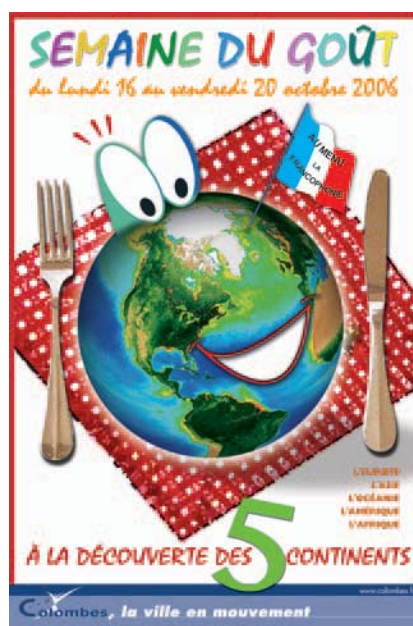
Du 16 au 20 octobre, les restaurants scolaires de la ville célèbrent la Semaine du goût en proposant aux élèves des écoles élémentaires et maternelles de la commune de découvrir la cuisine de pays et de territoires francophones, une cuisine issue des cinq continents.

Au menu : la Belgique et son walterzooï de poisson, le Viêt-Nam et son bœuf aux champignons noirs, Tahiti et ses acras de morue, le Québec et ses pancakes au sirop d'érable et

enfin le Sénégal et son inimitable poulet yassa. Un cocktail de goûts et de couleurs qui, c'est certain, en étonnera plus d'un !

Pour Magali Tempo, la diététicienne de la Cuisine centrale, l'objectif de l'opération est double : « Tester de nouvelles saveurs tout en découvrant les habitudes alimentaires et les cultures qui s'y rattachent ». Et pour ravir toutes les papilles, la quinzaine de cuisiniers en charge

de la restauration colombienne a mis son savoir-faire au service de nos enfants. Et du talent... nos chefs en ont !



Le Conseil général offre des formations au BNSSA

Pour la deuxième année le Conseil général des Hauts-de-Seine met en place un dispositif de formation au Brevet de Surveillant de Baignade et au Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) pour les jeunes Alto-Séquanais âgés de 18 à 30 ans. Après entretien, 40 candidats seront sélectionnés. Ils recevront à partir des vacances de la Toussaint une formation du soir prise en charge par le département. L'examen final aura lieu en avril prochain.

■ Si vous êtes intéressé, envoyez un CV et une lettre de motivation avant le 23 octobre au : Conseil général des Hauts-de-Seine, Pôle Éducation, Sport et Culture – Service Initiatives jeunesse – formation BSB BNSSA, 28 boulevard Emile Zola, 92020 Nanterre cedex. Tél : 01 41 37 10 77

Nouveaux commerces, nouvelles activités



RESTAURANT SALON DE THÉ

Fraîcheur et naturel ! Tels sont les mots d'ordre de **Frais et Nature**, le nouveau restaurant salon de thé du « Village ». Assiettes gourmandes, salades et plat du jour sont proposés à l'intérieur ou sur la belle terrasse (elle sera chauffée l'hiver) qui donne sur la fontaine du Village. Un accueil chaleureux vous y attend. À découvrir !

Frais et Nature, 5 place Maurice Chavany, tél. : 01 56 83 45 72, ouvert tous les jours de 9h à 22h environ et le dimanche jusqu'à 16h, réservation souhaitée le soir



BOULANGERIE

Baguettes, viennoiseries, pièces montées, traiteur-réception, la **boulangerie Kassir** a ouvert ses portes en février dernier dans le village du Centre-ville/Agent-Sarre. Amateurs de pains spéciaux, n'hésitez pas à vous y arrêter.

Boulangerie Kassir, 60, avenue de l'Agent Sarre, tél. : 01 47 85 08 28. Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 20h et le dimanche de 7h à 13h30.



FROMAGERIE

La ferme d'Isauline a ouvert ses portes en septembre. Venez découvrir sa sélection de fromages fermiers affinés par le propriétaire. Vous y trouverez également une sélection de vins et de produits d'épicerie fine (confitures, terrines...).

La ferme « d'Isauline », 32, rue des Vallées, tél. 01 42 42 70 78. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 15h30 à 20h.

À l'hôtel de ville : Le développement durable vu par Arthus-Bertrand

La terre va mal. Pollution, déchets, tendance à la surpopulation, réchauffement climatique... les seuils d'alerte sont déjà partout atteints et dépassés. L'exposition « Le développement durable, pourquoi ? » est proposée par le photographe Yann Arthus-Bertrand, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de l'Écologie et du Développement durable afin de présenter une

nouvelle fois les enjeux environnementaux et sociaux d'aujourd'hui qui feront le monde de demain.

22 photos sont ainsi exposées dans le hall de l'hôtel de ville, accompagnées de textes pédagogiques. N'hésitez pas à venir plonger dans cette incitation à la réflexion et à l'action.



Passerelles pour l'emploi

Tout au long de l'année, le département met à la disposition des personnes sans emploi un éventail d'aide à la recherche, comme « Agir pour l'emploi » ou encore « Énergies emploi 92 ». Afin d'augmenter encore les chances des Alto séquanais demandeurs d'emploi et titulaires du RMI de bénéficier de ces aides, le Conseil général lance l'opération « Passerelle pour l'emploi ». Durant un mois, du 12 octobre au 15 novembre, un point-information itinérant se tiendra dans toutes les communes des Hauts-de-Seine. Il sera à Colombes le 20 octobre 2006, dans le hall de l'hôtel de ville, de 9h à 12h et de 13h à 17h. Des tuteurs du dispositif « Agir pour l'emploi » et un coordonnateur emploi y accueilleront les personnes intéressées.

VIE SCOLAIRE

Mise au point concernant le collège Jean-Baptiste Clément

En réponse à des articles récents du magazine Le Point et du Parisien qui dressaient une carte des établissements scolaires violents d'Ile-de-France parmi lesquels figurait le collège colombien Jean-Baptiste Clément, Marie le Bras, principale de ce collège, a envoyé une lettre à tous les parents d'élèves afin de les rassurer. Nous en publions ci-dessous un large extrait.



L'enquête en question repose sur des données fournies par le ministère de l'Éducation nationale, qui demande aux personnels de direction de lui faire état des événements à caractère violent ou délictueux commis dans leur établissement. Toutefois cette démarche n'est pas obligatoire et le ministère ne précise pas à partir de quel degré de gravité un événement mérite de lui être signalé. Cette enquête ne désigne donc pas les établissements les plus violents objectivement, mais ceux qui ont effectué, volontairement, le plus grand nombre de signalements dans une année scolaire, sans préciser la gravité des faits.

Pourquoi la direction du collège signale-t-elle autant de faits et de quelle nature sont-ils ?

L'équipe éducative du collège J-B Clément a fait de la sécurité des élèves ainsi que du respect envers les personnes et les biens une priorité absolue. Cette attention extrême que la direction porte à toute atteinte morale et physique contre les jeunes et les adultes placés sous sa responsabilité l'amène à ne négliger aucun écart et à signaler des faits (incivilités, tags, bagarres, vols de menus objets) qui sont considérés par d'autres comme mineurs ou extérieurs à l'établissement.

La présence du collège J-B Clément dans le classement statistique présenté par cette enquête ne signifie donc nullement que la violence y règne davantage qu'ailleurs. Elle reflète bien plutôt notre degré d'exigence dans le respect dû aux personnes et à ce bien commun qu'est l'établissement. Elle témoigne aussi de notre volonté de transparence : faire vivre et étudier des adolescents dans le contexte contraignant de l'école ne se passe pas sans quelques incidents. Nous n'essayons ni de les ignorer, ni de les cacher. Ce serait nous empêcher d'agir pour créer de bonnes conditions de travail et nous tromperions ainsi la confiance que nous accordent les parents.

2 places de cinéma pour tous les bacheliers colombiens

Tous les bacheliers colombiens ont reçu une lettre de félicitations de Nicole Goueta, maire de Colombes, accompagnée d'un petit cadeau : une invitation pour deux places de cinéma au cinéma Les 4 clubs. Les places sont à retirer jusqu'à la fin du mois d'octobre à la direction de l'action culturelle, 4, place du Général Leclerc, tél. : 01 47 60 82 96.



En bref...

■ + de 60 ans, faites vous connaître

Vous avez plus de 60 ans, vous ne recevez pas les invitations pour les banquets de l'amitié ou les colis de l'amitié (réservés aux personnes de plus de 70 ans) ; vous ne recevez pas l'information pour les sorties de printemps. Pensez à vous faire connaître auprès du service Intergénérationnel 2, rue du Président Salvador Allende - Tél. : 01 47 84 21 94. Documents à présenter : pièce d'identité et justificatif de domicile.

■ Guide des 10-15 ans dans les Hauts-de-Seine

Pour la deuxième année consécutive, toutes les actions et manifestations organisées pour les 10-15 ans par le Conseil général (pendant le temps scolaire, après les cours et pendant les vacances) sont répertoriées dans le Guide des 10-15 ans. Ce guide de la rentrée est diffusé dans tous les lieux de vie du département et, depuis le 4 septembre, il est distribué dans tous les collèges départementaux. Vous pouvez le trouver aussi sur le site www.hauts-de-seine.net

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Colombes est bon élève



L'échangeur thermique entre la piscine et la patinoire est piloté par ordinateur.

Les économies d'énergie, un enjeu financier mais aussi environnemental. Afin de préserver les ressources, la commande publique tend à devenir toujours plus éco-responsable (isolation thermique des bâtiments municipaux, optimisation de la consommation de l'éclairage public et des établissements de la commune...).

Cette chasse aux « gaspillages » permanente permet aujourd'hui à Colombes

d'être l'une des villes de plus de 80 000 habitants les mieux notées de tout l'Hexagone (selon le rapport d'un cabinet d'audit spécialisé en économies d'énergies). Ainsi, avec une dépense moyenne de 39,2 € par habitant, la ville affiche une consommation énergétique inférieure de 16 % à la moyenne nationale.

Un résultat que l'on doit, entre autres, au système ultra-performant de télégestion des chaufferies des bâtiments publics,



Dans les bâtiments publics, des chaufferies réglables au degré près.

qui, piloté à distance, permet d'ajuster la température des locaux au degré près, une petite révolution dans le monde des économies d'énergies. Autre illustration de la volonté politique de la ville d'inscrire son action dans une démarche environnementale efficace et pragmatique : la mise en place, il y a tout juste un an, d'un échangeur thermique entre la piscine et la patinoire. Grâce à cette innovation technologique, la ville enregistre sur ce site (pour la seule année 2006) une baisse de 30 % de sa consommation en énergie (eau, gaz et électricité). Sacrée performance !

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Plus de 1 200 foyers concernés



Lancée il y a un an, à titre expérimental, sur un secteur de la zone pavillonnaire, la collecte séparative des déchets verts touche aujourd'hui plus de 1 200 foyers colombiens (soit près de 20 000 sacs distribués et 119 tonnes de déchets déjà collectés). Des chiffres qui devraient encore augmenter d'ici à la fin de l'année si l'on en croit les statistiques du service Propreté de la ville. Ce dernier enregistre en effet sur ces huit derniers mois 27 % de nouveaux utilisateurs, preuve de la fiabilité et de la qualité de ce nouveau service proposé aux usagers. Étendu à de nouveaux quartiers au printemps dernier, ce dispositif de ramassage des végétaux couvre aujourd'hui (totalement ou partiellement) cinq villages de la commune : Petite-Garenne, Vallées, Centre-ville / Agent Sarre, Plateau, et Petit-Colombes / Grèves. À noter que la collecte des végétaux se terminera cette année le mardi 19 décembre.

Pour toute information sur les collectes sélectives de déchets, contactez les ambassadeurs du tri au 0800 892700 (N°vert) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Distribution de « sacs papiers à végétaux » : à l'Espace propreté, 3, rue du 11-Novembre (du mardi au samedi de 9h à 13h) ou à la mairie de proximité Wiener, 19, rue Jean Wiener (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30).

Quartier Europe Un Champion à Europe !

Le 5 septembre dernier, Nicole Goueta, maire de Colombes, a inauguré la toute nouvelle enseigne Champion. En présence du directeur Arnaud Leroy, des salariés de l'entreprise (en majorité Colombiens) et de nombreux élus, le premier magistrat de la ville s'est félicité de l'arrivée à Europe de cette surface commerciale de 1 500 m² « symbole de la revitalisation du quartier ». Et de rappeler les précédentes réalisations que sont les récents travaux de réhabilitation du bureau de poste et la construction de logements en accession à la propriété. Colombes bouge, Europe aussi !

Champion, 25-27 avenue de l'Europe, horaires d'ouvertures de 8h30 à 20h du lundi au samedi sans interruption. Parking souterrain de 70 places sécurisées, réservé à la clientèle.



Nicole Goueta avec Arnaud Leroy et l'équipe du magasin.



Quartier des Fossés-Jean Installation d'un atelier de sculpture

Dernière installation en date dans le quartier des Fossés-Jean, celle d'un atelier de sculpture ! Claude Adda n'est pas né artiste mais... il l'est devenu et, qu'elle soit en pierre, en terre ou en bronze, la sculpture est peu à peu devenue sa passion. Déjà exposé et primé dans de nombreux salons à Colombes, Bois-Colombes, Courbevoie et Paris, c'est à Colombes, près de la gare du stade, qu'il a choisi d'installer son atelier où il projette également de donner des cours. En attendant, si la sculpture vous intéresse, n'hésitez pas à lui rendre une petite visite.

2 rue Jean Jaures. Tél : 06 78 41 81 76

Quartier des Vallées La brocante à tout prix

En huit lettres : passe-temps favori des Français dont le quartier des Vallées s'est fait une spécialité.

Vous avez trouvé, il s'agit bien de la brocante ! Celle du 10 septembre dernier a fait honneur à sa longue lignée et ils ont été des centaines, des milliers sûrement, à chiner tout en se promenant sous un soleil qui ne se serait caché... à aucun prix.



Travaux

■ Quelques travaux du service Cadre de vie

- Création de jardinières en rondins au square des Bouviers pour les plantations de dahlias « Colombes et Frankenthal »,
- Création rue des Monts Clairs (villa Marie) d'une jardinière en Meulnières
- Création au sol d'un guide pour non voyants au « jardin des senteurs »
- Création d'une clôture et d'un portillon à l'école Marocaine aux Canibouts
- Pose de trompe-l'oeil à la passerelle du Moulin Joly et rue des Anciens combattants
- Création d'une rampe pour l'accès des containers devant la crèche, rue des Voies du Bois.

BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

58 000 m² de bureaux pour Défense Ouest



Le chantier HRO, conduit par l'entreprise Fougerolle, filiale d'Eiffage construction, avance à pas de géant.

Le boulevard Charles De Gaulle poursuit sa mutation.

Après l'ouverture de l'hôtel Courtyard, en août dernier, c'est un nouveau chantier immobilier de grande ampleur, mené conjointement par la ville et la Codevam* qui est en cours de réalisation au cœur même du village Petit-Colombes / Grèves. « Défense ouest », réalisé par le groupe HRO, est un ensemble immobilier de près de 60 000 m² à usage de bureaux et de locaux de services. Implanté dans un site clos de 2,5 ha, ce site ultramoderne, qui s'inscrit dans le pôle d'affaires des « Portes de La Défense », se déploiera autour de jardins paysagers. Sa façade principale, en

forme d'arche monumentale, s'ouvrira sur cinq immeubles. Un bâtiment indépendant de 5 000 m² accueillant un auditorium, un club de fitness, deux restaurants, une cafétéria, des salons clubs et une boutique, viendra compléter l'ouvrage.

« Défense ouest », qui pourra accueillir à terme près de 3000 salariés, bénéficiera également en sous-sol de deux parkings souterrains d'une capacité de 1 100 places. Livraison de l'ouvrage prévue au printemps 2007.

*Société d'économie mixte d'aménagement en vue de la réalisation d'opérations visant au développement de la commune.

■ Club « Colombes expansion » : visite sur site

Le 13 septembre dernier, dans le cadre des rencontres du club « Colombes expansion »*, une quinzaine de dirigeants et de cadres des grandes entreprises de la commune a été reçue par Nicole Goueta et Lionnel Rainfray, son adjoint en charge des Affaires économiques, à une visite et une présentation détaillée du site HRO « Défense ouest ».

L'occasion pour tous ces décideurs économiques de premier plan de découvrir grande nature, après la présentation de Tom Stauber, co-directeur de la société maître d'œuvre, le projet immobilier et de confronter leurs points de vue et expériences.

**Association regroupant les grandes entreprises et PME/PMI de la ville, présidée par Lionnel Rainfray.*



Point de vue

Michel Louis, directeur de la communication de la société Snecma



« Ces rencontres régulières au sein du club « Colombes expansion » sont d'excellentes opportunités pour les dirigeants d'entreprises d'échanger sur des questions importantes comme l'emploi, les perspectives économiques locales, ou encore l'urbanisme... Les interventions peuvent être également plus ciblées comme, par exemple, la desserte des transports en commun de la zone Kléber ou le stationnement. Mais quel que soit le sujet abordé, le plus important, c'est d'être écouté par la municipalité et d'œuvrer pour le bien commun dans le dialogue ».



Vers une renaissance du hockey sur glace

Colombes rêve de... son palet des glaces. Casque vissé sur la tête, harnachés d'un plastron, de genouillères et autres coudières... ils sont une vingtaine de hockeyeurs, pour certains pas plus hauts que trois pommes, à s'élancer, crosses à la main, sur la glace de la patinoire de Colombes. Issus de l'école de hockey du Vésinet, ils s'entraînent chaque mercredi midi sur la glace colombienne (le dimanche matin pour les plus petits). En effet, le club du Vésinet, sans infrastructure depuis l'incendie de sa patinoire, est accueilli depuis trois ans par la ville, terre habituelle de patinage artistique.

En intensifiant ce partenariat cette saison et dans les années à venir, la municipalité souhaite à terme recréer à Colombes une émulation autour du hockey. Aujourd'hui, les sportifs colombiens représentent à eux seuls 15 à 20 % de l'effectif (sur les 135 licenciés que compte le club), une part qui, selon la direction de l'association, « *devrait être chaque année croissante, grâce notamment à la mise en place cette saison de l'école de hockey de Colombes* ».

Du côté des sections jeunes, on espère en tout cas qu'avant la fin de l'année, d'autres mordus du palet intégreront les écoles du club (la pratique du hockey est possible dès l'âge de 4 ans). Alors, tous à vos crosses !

■ **Renseignements sur <http://hockeyvesinet.free.fr> et inscriptions auprès de Claude Ghioni, tél. : 01 39 76 33 90 ou 06 78 69 76 30. École de hockey : le mercredi midi et le dimanche matin (gratuit pour les jeunes Colombiens, nombre de places limité).**

Venez les soutenir !

L'équipe première de hockey du Vésinet, qui évolue aux portes de l'élite (en division 1), reçoit à la patinoire de Colombes. Si vous souhaitez découvrir ce sport spectaculaire n'hésitez pas à vous rendre sur place, l'entrée est gratuite pour tous les Colombiens. Début des rencontres, le samedi à partir de 20h30.

Le calendrier des matchs : le 14 octobre, Le Vésinet/Cergy ; le 21 octobre, Le Vésinet/Viry ; le 4 novembre, Le Vésinet/Neuilly-sur-Marne ; le 18 novembre, Le Vésinet/Courbevoie, le 9 décembre, Le Vésinet/Dunkerque. La saison en détails sur <http://hockeyvesinet.free.fr>

Boxe

■ Championnats d'Europe de savate



Le 25 novembre prochain, le gymnase Ambroise Paré accueille pour la première fois les championnats d'Europe de boxe française. Au programme de la soirée quatre finales (deux féminines et deux masculines) avec en point d'orgue, le combat de Stéphane Doya (champion d'Europe en titre et licencié à l'ES Boxing club de Colombes) qui remet son titre en jeu face au Polonais Zak Przemyslaw (article détaillé dans notre prochaine édition).

Début des combats à partir de 20h, le samedi 25 novembre au gymnase Ambroise Paré.

BIJ

L'aide à la scolarité : un plus pour les ados



Fin le casse-tête des devoirs, grâce à « l'aide à la scolarité », ils sont aujourd'hui près de 200 jeunes Colombiens (ils étaient à peine une soixantaine en 1998) à bénéficier d'un soutien scolaire tout au long de leur cursus dans le secondaire.

Mis en place par la ville via son Bureau information jeunesse (BIJ), ce dispositif s'adresse aux élèves de la 6^e à la terminale. Il leur permet de préparer leurs devoirs dans de bonnes conditions et de solliciter si nécessaire le concours d'un professeur (ils sont une vingtaine à intervenir dans le cadre de l'aide à la scolarité), et ce d'octobre à juin, tous les soirs de la semaine (de 17h30 à 19h).

Et ça marche ! HEC, écoles d'ingénieurs, École Centrale ou facs de médecine... depuis cinq ans, les exemples de réussite scolaire ne manquent pas. Mais là n'est pas le seul objectif de l'aide aux devoirs.

« C'est avant tout un accompagnement de l'élève, l'occasion de lui donner des méthodes de travail », explique Youssef Chadhouli, professeur de mathématiques. Si les matières étudiées restent généralistes jusqu'à la 4^e, la formation se spécialise pour les lycéens qui ont le choix entre un renforcement en mathématiques, en français, en anglais ou en physique. Réunis par petits groupes, les élèves sont répartis en fonction de leur lieu d'habitation dans différentes structures de la ville (maisons et mairies de quartier, centres de loisirs ou gymnases). À noter que pendant les vacances scolaires, l'aide aux devoirs s'organise sous forme de stages de révision... Une occasion unique pour les enfants de réviser l'intégralité du programme scolaire.

Renseignements et inscriptions au BIJ, 6 rue du 11-Novembre, tél. 01 47 60 82 60. Tarif forfaitaire, basé sur le quotient familial.

Réactions

Youssef Chadhouli, professeur de mathématiques



« Plus qu'une simple aide aux devoirs, notre mission en tant qu'enseignant et animateur de ce dispositif est de redonner confiance aux élèves. C'est toujours gratifiant et encourageant pour nous de les recroiser quelques années après et d'apprendre qu'ils poursuivent leur scolarité ».

Hicham Choukri, 19 ans, du quartier des Fossés-Jean

« J'ai intégré l'aide à la scolarité en 3^e. Je n'avais pas de difficultés particulières, mais j'avais besoin que les choses me soient ré-expliquées. En classe, j'avais peur de ralentir le cours en posant trop de questions. En plus du soutien des professeurs, on bénéficie de l'émulation du groupe, en période d'exams, c'est très important. Maintenant que j'ai intégré la fac de médecine, cette ambiance va me manquer ! ».



« Coup de pouce »

■ Lecture et écriture du côté des plus petits

L'opération « Coup de pouce » permet aux enfants fragiles, inscrits en cours préparatoire, d'appréhender dans de bonnes conditions l'apprentissage de l'écriture et de la lecture. Les ateliers, animés par des instituteurs, des étudiants et des animateurs socio-culturels, se dérouleront de novembre à juin, quatre soirs par semaine, de 16h30 à 18h.

Renseignements à la direction de la Vie scolaire, tél. 01 47 60 80 50.



Marie-Antoinette au Moulin-Joly, Loys PRAT, 1932.
Huile sur toile marouflée. Escalier d'honneur de l'hôtel de ville, Colombes



Claude-Henri Watelet, d'après un dessin de C.N. Cochin. Gravure
musée d'art et d'histoire de Colombes

Quand le Moulin Joly se fait décor de comédie

Le jardin « naturel » du Moulin Joly composé par Claude Henri Watelet, receveur général des finances sous Louis XV et Louis XVI, a été une source d'inspiration littéraire pour son créateur.

Intellectuel talentueux du siècle des Lumières, Watelet (1718-1786) excelle aussi bien dans la pratique du dessin, de la gravure, que dans la littérature où il s'essaye à différents genres. Son poème théorique, *L'art de peindre*, en 1760, lui ouvre les portes de l'Académie française. Ami de d'Alembert, il collabore par la suite à la grande aventure de l'Encyclopédie avec la rédaction de plus de 30 articles consacrés aux Beaux-Arts.

Son *Traité sur les jardins* (1774) fait écho à la renommée acquise par le jardin du Moulin Joly depuis sa création. Ce texte qui connaît à l'époque un certain retentissement nous permet aujourd'hui d'avoir

une description précise du domaine colombien, mais aussi de la personnalité de l'auteur. Des citations autrefois inscrites sur les arbres du jardin rappellent ce qui, pour lui, est essentiel :

*Consacrer dans l'obscurité
Ses loisirs à l'étude, à l'amitié sa vie :
Voilà les jours dignes d'envie.
Être chéri vaut mieux que d'être vanté*

La comédie « La maison de campagne à la mode » (1784) qui a pour cadre le Moulin Joly, nous raconte une histoire d'amour contrariée au dénouement heureux. Elle est, avant tout, prétexte à la formulation de griefs contre « un concours trop nombreux de curieux de la capitale » qui viennent

perturber sa tranquillité.

Watelet présente une galerie de personnages dont il se plaît à montrer les travers, à la manière de Molière un siècle plus tôt. Il pourfend les minauderies de certains : « mais en vérité, mais cela n'est-il pas charmant ? », la vision réductrice des femmes pour d'autres « La science est très respectable, soit ; mais cela ne va point du tout avec une jolie figure comme la vôtre. » Watelet le roturier fait même prononcer à son meunier un discours révolutionnaire avant l'heure : « À quoi ça sert-il, un Comte ? mais un Meunier, morgué, ça fait de la bonne farine, et vous ne nous donnez que du son, entendez-vous ! ».

Groupe socialiste

Dans le dernier journal municipal, Madame Gouéta assure qu'elle « aime » les associations. Permettez-nous d'en douter.

Rappel des faits :

Juste après son élection en Mars 2001, prétextant des difficultés financières, elle décide de réduire de 10% les subventions aux principales associations de notre commune.

Cette coupe dans les budgets des associations, vécue par tous ceux qui contribuent inlassablement à tisser le lien social dans notre ville, était d'autant plus injustifiée qu'elle représentait pour le budget communal une économie très minime. La raison financière invoquée était donc fautive. Il s'agissait en fait pour cette municipalité de droite de punir des associations ressenties comme favorables à la Gauche.

Depuis, rien. Les subventions sont restées au niveau de 2001 (sauf pour quelques-unes, peu nombreuses, dont la liste a été choisie par le Maire !).

Pour ces associations, c'est donc un manque à gagner important, que l'on peut chiffrer à plus de 20% par rapport aux possibilités d'action qui étaient les leurs avec le dernier budget de la municipalité de gauche. Après les violences urbaines de l'automne dernier, dans une réunion qu'elle avait provoquée, Madame le Maire soulignait, à juste titre, le rôle important joué par ces dernières dans le maintien d'une tranquillité relative dans notre ville. Maurice LOBRY, alors, au nom des élus socialistes, était déjà intervenu pour réclamer une augmentation des moyens donnés aux associations.

Aujourd'hui, à l'occasion du Forum qui vient de réunir un grand nombre d'associations et a vu l'affluence de milliers de Colombiens, preuve de sa vitalité, la municipalité a réaffirmé son attachement à la vie associative. A cette occasion, Madame le Maire a annoncé la tenue d'un Forum tous les ans, ce que nous avons toujours souhaité. Mais toujours rien sur la mise à niveau des subventions.

Alors, si Madame le Maire « aime » les associations autant qu'elle le proclame, nous demandons qu'elle inscrive au budget communal, dès cette année, l'augmentation de 20% aux associations dont les subventions sont bloquées depuis 2001 et une augmentation significative pour les autres.

La Ville en a les moyens dès maintenant, avant le budget électoral de 2008 !

Nous demandons aussi la construction d'une véritable Maison des Associations, offrant à tous des lieux modernes de permanence, de réunions et de travail.

Que les mots aient un sens !

Nous soutiendrons ces revendications jusqu'aux prochaines échéances municipales. L'intérêt général doit passer avant les intérêts partisans.

Michèle ETCHEBERRY :

Présidente du Groupe Socialiste

Maurice LOBRY : Conseiller Régional d'Ile de France –
Philippe SARRE : Conseiller Général des Hauts de Seine.

34, rue Gabriel Péri – 92700 Colombes

Groupe communiste

■ Une décennie de retard pour le tramway du centre de Colombes

Comme vous le savez sans doute, la ligne 13 de métro va être prolongée, elle aura pour terminus le stade Léo Lagrange situé à la frontière d'Asnières et de Gennevilliers. Ce projet présente un grand intérêt pour des milliers de Colombiens – et plus particulièrement ceux du Nord-Est – dans la mesure où la réalisation du tramway T1 (Gennevilliers-Nanterre) devait permettre de réaliser une liaison performante entre la gare du centre de Colombes et cette ligne de métro.

Pendant plusieurs années, Madame GOUETA a remis en cause le tracé initialement prévu sur Colombes par la RATP, le STIF et les communes de la boucle Nord de la Seine. Puis, elle a décidé de demander aux autorités compétentes (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) l'étude d'un nouveau tracé qui empêchait la connexion avec la gare du centre de Colombes.

Les résultats de cette étude ont été sans appel, le tracé proposé par Colombes a été repoussé par les autorités puisqu'il ne permettait pas le maillage indispensable avec le réseau SNCF et la gare du centre, le projet perdait ainsi une grande partie de son efficacité.

Aujourd'hui nous savons que cette infrastructure de transport est repoussée à minima d'une décennie puisqu'elle ne sera pas intégrée dans le prochain contrat de projet Etat-Région qui permet de financer les infrastructures de transport en commun.

Ce résultat est bien le fruit du retard dû aux études supplémentaires inutiles demandées par Madame GOUETA ainsi qu'à ses hésitations. L'ensemble des acteurs compétents et des milieux autorisés sur ce projet convergent d'ailleurs sur cette analyse, et ce ne sont pas les Maires des communes concernées qui nous démentiront.

A l'heure où l'équipe municipale lance une campagne publicitaire sur le développement durable pour notre ville, nous constatons que les actes du Maire contredisent dans les faits le discours affiché. Colombes vient de prendre un retard considérable pour la qualité de vie de ses habitants en faisant reculer un projet de transports en commun performant, innovant et non polluant.

Evelyne BOUCHOUICHA Conseillère Municipale

Bernard DESTREM

Président du Groupe Communiste

Dominique FRELAUT Maire Honoraire

Michèle FRITSCH

Conseillère Générale des Hauts-de-Seine

Groupe divers

Nous n'avons pas reçu
cette tribune.

Nous rappelons
aux lecteurs
que les textes
publiés dans
cette double page
sont sous la
responsabilité
de leurs auteurs.

Dans le cadre de la campagne
pour les élections
municipales, ces tribunes
libres concernant
la gestion municipale
ne seront plus publiées
à compter du mois
de mars 2007.

Groupe Mieux vivre à Colombes

L'association, poumon de la démocratie locale

Dans un pays où les élus, à tous les échelons, apprécient peu les contre-pouvoirs et considèrent trop souvent le suffrage universel comme une onction qui autorise tous les excès, l'association représente le plus sûr garant d'une démocratie vivante et raisonnable.

La loi de 1901 qui l'a créée est donc une centenaire alerte et vigoureuse si l'on considère le foisonnement, le nombre, la vitalité des associations.

Le meilleur des qualités humaines s'y donne libre cours : don de soi, générosité, esprit d'initiative, sens des responsabilités, prise de risques.

Mais les associations sont aussi à l'origine de nombreux emplois utiles à la collectivité et, dans les quartiers en difficulté, elles assurent un rôle irremplaçable de repère, de cohésion et de soutien.

À Colombes même, le mouvement associatif, qui vient de manifester sa vigueur lors de son Forum annuel, exprime le même enthousiasme, dans la plus grande diversité des engagements et des projets.

Pour notre groupe, respecter le mouvement associatif, proposer le dialogue sans arrière-pensée de récupération politique, favoriser les actions communes ville/associations, sont des objectifs qui méritent encore plus de capacité d'écoute et de volonté d'agir.

C'est la condition même d'une démocratie locale sincèrement participative.

Groupe Mieux Vivre à Colombes
Bruno GOUALLOU,
Président du groupe Maire Adjoint UDF
Leila LEGHMARA, conseiller régional d'Île
de France, Maire adjointe UDF
Gérard CHARLOT,
Conseiller municipal UMP
Yannick FARCOULI,
Conseiller municipal UDF
Denis BUTAYE,
Conseiller municipal Parti Radical – UMP
Frédéric de CARPENTIER,
Conseiller municipal

Groupe UMP et apparentés

■ Une rentrée scolaire réussie

On ne se rappelle pas assez quelle fut l'attitude du groupe socialiste qui aujourd'hui cherche désespérément au-delà de ses propres divisions internes nationales, Fabius, Royal, locales Lobry, Sarre, à rassembler une gauche plurielle aléatoire, féroce et opposée sur le besoin de réforme de notre pays et sur l'adhésion salutaire à une structure politique européenne qui seule nous fera exister face à une Amérique superpuissance et à une Chine potentiellement hégémonique en terme de croissance économique.

Ce même groupe alors « heureusement uni » avait pris ses distances lors du vote budgétaire et était favorable à une forte hausse de la fiscalité locale. Il connaissait fort bien l'état du patrimoine, réduit à l'indigence dont il pensait hériter un jour.

Ce fut Nicole Goueta et son équipe municipale rassemblée qui reçut cet héritage de dettes, de mal façons et de patrimoine délabré et non entretenu.

L'exemple des écoles est frappant et au-delà des rénovations et reconstructions récentes telles Ambroise Paré, Jules Verne, Lazare Carnot, le gymnase Jean-Jacques Rousseau... Il est important que les Colombiens sachent que durant le seul été 2006, il a été dépensé plus de 1 700 000 euros pour la rénovation et le gros entretien de l'ensemble des écoles de la ville et plus spécialement des réfectoires Anne Franck et Léon Bourgeois.

Pour suivre l'évolution en forte hausse de la population, qui avant 2001 fuyait l'insécurité et le mal vivre à Colombes, nous avons dû ouvrir cette année encore de nouvelles classes (4 maternelles et 4 élémentaires) afin que nos petits Colombiens étudient dans les meilleures conditions possibles. En 5 ans, ce sont 20 classes supplémentaires qui ont été ouvertes, réparties dans les différentes écoles de la ville.

À ce titre, un grand merci à l'inspection d'Académie, aux enseignants et au service « vie scolaire » qui aident dans notre politique d'éducation et de soutien scolaire pour que l'égalité des chances ne soit pas qu'une formule mais une réalité pour tous à Colombes.

Tout cela a conduit à faire de la rentrée des classes 2006, une rentrée réussie.

Lionnel Rainfray
Président du groupe UMP et apparentés

Permanences

Les permanences de Madame le Maire (sur rendez-vous)

Le vendredi, de 17 h à 18 h 30, en mairie de quartier.

Tél. : 01 47 60 82 52.

- Mairie Aragon Tél. 01 41 19 49 80
Le 1^{er} vendredi de chaque mois
- Mairie Europe Tél. 01 41 19 43 70
Le 2^e vendredi de chaque mois
- Mairie Fossés-Jean Tél. 01 41 19 48 70
Le 3^e vendredi de chaque mois
- Mairie Wiener Tél. 01 41 19 49 60
Le 4^e vendredi de chaque mois

Les permanences des adjoints au maire Tél. 01 47 60 80 00

- Arnold BAUER : mercredi de 14h30 à 16h30 (Rv)
- Véronique VIGNON : lundi de 15h à 17h (Rv)
- Bruno GOUALLOU sur rendez-vous
- Alain WELLHOFF : mardi de 10h à 12h (Rv)
- Lionnel RAINFRAY : mardi de 17h à 19h (Rv)
- Marcel de PICCIOTTO : lundi de 17h à 19h (Rv)
- Sandrine SEFERIAN : mardi de 15h à 17h (Rv)
- Cécile BARTHE : mardi 11h-13h30 (Rv)
- Leïla LEGHMARA : mercredi de 15h à 17h (Rv)
- Christian AKOPOFF : vendredi, de 17h à 19h (Rv)
- Yves COSCAS : sur rendez-vous
- Pierre NICOT : mardi de 8h45 à 11h
- Corinne FEHR : mardi de 16h à 19h (Rv)
- José BONICI sur rendez-vous
- Brigitte MAYET : mardi de 9 h à 11 h (Rv)
(concernant le stationnement)

Urgences

- Pompiers : 18 – Police secours : 17
 - Urgences médicales : 15
 - Commissariat : 01 56 05 80 20
 - Police municipale : 01 47 60 41 48
 - Centre anti-poison : 01 40 37 04 04
 - Urgences dentaires (jours fériés) 01 47 78 78 34
 - Urgences vétérinaires : 01 43 96 23 23
 - S.O.S. MÉDECINS : 01 47 07 77 77
 - EDF-DÉPANNAGE 24 h / 24 : 0 810 333 192
 - GDF-DÉPANNAGE 24 h / 24 : 0 810 433 192
 - Eau et force 24 h / 24 : 0 810 878 878
 - S.O.S. PROPRETÉ n° vert : 0 800 476 000
 - S.O.S. CADRE DE VIE n° vert : 0 805 11 93 94
 - Femmes victimes de violence 92 : 01 47 91 48 44
 - Bureau d'aide aux victimes : 01 46 49 78 45
- Vous cherchez un médecin de garde, téléphonez au commissariat de Colombes : 01 56 05 80 20

Santé publique

- Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires) : 01 47 60 81 21 – 549, Rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
- Centre Municipal de santé : 01 42 42 41 48 - 267 bis, Rue des Gros Grès
Consultations de médecine générale et spécialisée : radiologie, service dentaire.
- Service prévention santé : 01 47 60 80 26 - 549, Rue Gabriel Péri
ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h

État civil

Bienvenue aux nouveaux nés Colombiens, félicitations aux parents de...

Yassine BENALLAL, El Houcine BENALLAL, Naïma MOUSSAOUI, Estelle LOTIN, Jeanne LAILA EBOULE, Adriel AÏT MESGHAT, Louiza ADJAOUD, Maxence FRUITIER-CORMON, Nathalie CORMON, Youssef OUTTALEB, Ouidiane OUZIDAN, Oscar SATAEV, Rose-Marie STORAÏ, Ugo CLÉMENT-PELEGRIN, Marylène PELEGRIN, Elyès ZIKI, Assia SAHRA, Doriane DENANYOH Yveline ANKOU, Victoria RENARDIER, Charles RENARDIER, Maria NELAS, Anissa BOUJANA, Sahla EL YOUSSEFI, Bilal AIT JAË, Mina BENAZZA, Andréa ROULANCE, Vanina VILLEDIEU, Eva FERNANDES, Elisabeth AGUERA, Maïssane DÉTAILLE, Grégory DÉTAILLE, Alette FERTAS, Maxime KACHATRYAN.

Ils se sont mariés, tous nos vœux de bonheur à...

Madsen FRANÇOIS et Mamoune RAYMOND, Ibrahim TERKIVATAN et Birsan FESLI, Gilles MENEGAUX et Véronique BONNOT, Lotfy SIDHOUM et Martine ROBERT, Yann PERROT et Britta KNOLLE, Savo LUKIC et Dijana STANIVUKOVIC, Daniel LÖSCHENKOHL et Murielle YGOUF, Mickaël ROY et Emily DOUCHET.

Ils nous ont quittés. La ville présente ses condoléances aux familles et aux proches de...

Maria NICAISE, Philippe FROMANGER-CESTARET, Maurice GRÉGOIRE, Emmanuel BERRENDON, Guy ROUX, Jacqueline CALÉDONIEN, Christiane GRIGNOUX, Marie-Ange LILIENTHAL, Charlotte URRUTIA ACORDAGOICOECHEA, Tru MAI, André BAGAUT, Gilbert MAINGUY, Michel MENSIOR, Denise ADLER, Roger CRÉTAL, Renée BOULOU, Lucie FERNANDES, Domingos GOMES-SARAIVA, Abdallah IGHIL, Raymonde LESAGE, Andrée HAMDI, Rachel HARROCH, Françoise PAYA, Bernadette SADAOUÏ, Simonne GITENET, Marie BODRERO, Nouara bent Mimoun MRÏNI, Denise LAVIDIÈRE, Pierre DENIS, Joséphine ETCHEGARAY, Séverine BOUDHOU, Marie FOREST, Simone DURKHEIM, Odette CORDIER, Solange CAZENABE, Jacques LEMONNIER, Jeanne BATISTA ROSA, Alice PRASLON, Emilienne GARDEZ.

À votre écoute dans votre village

Les élus référents de villages vous proposent de les rencontrer lors de leur permanence. Tél. : 01 47 60 82 59

Village Centre-ville/Agent Sarre, secteur Agent Sarre
Gérard Charlot et Françoise Masse, le 1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h à l'Hôtel-de-Ville (1^{er} étage) sur RV

Village Centre-ville/Agent Sarre, secteur Centre-ville
Danielle Skénazi et Monica de Gavrilow le 2^e lundi du mois de 17 h à 19 h à l'Hôtel-de-Ville (1^{er} étage) sur RV

Village des Vallées

Brigitte Mayet, Marie-Claude Bourgeot et Pierre Nicot le 1^{er} mardi du mois sur rendez-vous de 18 h à 19 h à l'Hôtel-de-Ville (1^{er} étage)

Village Petite Garenne

Sabine Desnault et Jean Lorrain sur rendez-vous à la Mairie Wiener

Village du Plateau

Nicole Bellaïche et José Bonici le 2^e lundi du mois de 16 h à 17 h 30 à la Mairie Aragon sur RV

Village Petit-Colombes/Grèves

Cécile Barthe et Lionnel Rainfray les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 17 h à 19 h à l'Hôtel de Ville sur RV

Village Europe

Corinne Fehr et Gisèle Boudard les 1^{er} et 3^e lundis du mois de 16 h 30 à 18 h à la Mairie Europe sur RV

Village Fossés-Jean/Gare du Stade secteur Gare du Stade
Nadia Frontigny et Jean-Pierre Baudechon le 1^{er} jeudi du mois de 16 h à 18 h à la Mairie Fossés Jean sur RV

Village Fossés-Jean/Gare du Stade secteur Fossés Jean
Khalid Othmani et Christian Akopoff le 2^e jeudi du mois de 16 h à 18 h à la Mairie Fossés Jean sur RV

Pharmacies octobre

Dimanche 8 octobre

Pharmacie LECHAPPELLAIN
52, rue Eugène Besançon
Tél. : 01 42 42 06 99

Dimanche 15 octobre

Pharmacie JOUHAUD
71, rue Saint-Denis
Tél. : 01 42 42 00 86

Dimanche 22 octobre

Pharmacie LABROUSSE-ALIBERT
11/13 rue Jules Michelet
Tél. : 01 47 82 45 52

Dimanche 29 octobre

Pharmacie BONY
11bis, avenue de l'Agent-Sarre
Tél. : 01 42 42 01 40

Mercredi 1^{er} novembre

Pharmacie COSSON
82, rue Colbert
Tél. : 01 47 84 43 24

Dimanche 5 novembre

Pharmacie ARMAND
52, avenue de Stalingrad
Tél. : 01 42 42 29 68